

## La Chambre Monégasque des NT se penche sur l'innovation

**Le 4 juillet, au Monte-Carlo Country Club, la Chambre Monégasque des Nouvelles Technologies a tenu son Assemblée Générale annuelle. L'occasion aussi de se pencher sur le développement de l'innovation, avec les interventions de Fabrice Marquet, Directeur de MonacoTech, et Cédric Messeguer, Directeur Général Adjoint de Digital Security.**

L'Assemblée a d'abord officialisé les adhésions des sociétés EZ Logic Monaco, HRMS Consulting, I2N, Websamba MC, fait le bilan du précédent exercice et reconduit le Bureau Syndical composé comme suit :

Président :	Éric Perodeau (Media Computers)
Secrétaire Général :	Anthony Boira (Monaco Informatique Service)
Trésorier :	Jean-Paul Sportes (Noeva)
Vice-président :	Jean-Louis Oustrières (M.E.S. International)
Conseiller Technique :	Thierry Leray (Telis)
Conseiller pour la Sécurité :	Olivier Merlin (Blue Wave Software)
Conseiller pour le Numérique :	Jean-Marc Rietsch (FISAM)
Conseillère :	Karine Avila (Global IP Solutions)
Conseiller :	Nicolas Baussart (Uriel)
Conseiller :	Martin Peronnet (Monaco Telecom)
Président Honoraire à titre posthume :	Christian Haneuse (Groupe Microtek)

Pour le nouvel exercice, priorité sera donnée aux RDV networking pour renforcer les échanges entre les membres. Le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre en 2018 devrait aussi donner lieu à l'organisation d'un événement spécifique. Avec la réalisation d'un nouveau site web, d'un nouveau dépliant et d'une page LinkedIn, la communication externe ne sera pas non plus négligée. Dans le cadre du GTEN, le lancement d'un guide sur "La gestion et la sécurisation des courriels" est également prévu.

Pour coller aux mutations du secteur et aux évolutions des métiers qui le composent, un projet de modification statutaire portant sur la dénomination de l'actuelle "Chambre Monégasque des Nouvelles Technologies" en "Chambre Monégasque du Numérique" a aussi été présenté puis approuvé par les membres. Il sera prochainement transmis aux autorités.

### MonacoTech : "Une place d'émulation collective"

MonacoTech est un programme pour les startups créé par le Gouvernement Princier en partenariat avec Monaco Telecom et Xavier Niel. À l'heure de la sélection des premiers candidats, Fabrice Marquet, Directeur de MonacoTech, a fait le point sur les objectifs et l'avancement du projet. "Nous voulons développer notre propre modèle d'incubateur/accélérateur de startups, et connecter tous ces porteurs de projets au tissu économique monégasque", a-t-il expliqué.



De gauche à droite : Éric Perodeau, Jean-Louis Oustrières, Alexandra Bogo, Anthony Boira, Cédric Messeguer, Fabrice Marquet, Thierry Leray, Nicolas Baussart, Martin Peronnet, Olivier Merlin, Jean-Paul Sportes.

67 dossiers provenant de 18 pays ont été reçus lors du 1<sup>er</sup> appel à candidatures, malgré une faible publicité. Un autre est prévu durant l'été. "En première approche, nous avons choisi de nous laisser surprendre par les projets, locaux et internationaux, qui concernent tout secteur lié aux technologies. Nous spécialiserons ensuite dans quelques secteurs clés". In fine, 20 jeunes pousses pourront être accueillies dès la rentrée dans les 820 m<sup>2</sup> de locaux de Fontvieille, comprenant 50 bureaux, 2 fablabs et des espaces communs, en contrepartie d'un coût mensuel par bureau de 150 € (formule incubateur) à 300 € (formule accélérateur). Les startups retenues bénéficieront notamment de suivi sur-mesure. Il ne s'agit pas de dupliquer Station F, récemment inaugurée à Paris à la Halle Freyssinet, mais de donner aux entrepreneurs de secteurs à forte croissance (FinTech, BioTech, HealthTech, GreenTech...) les moyens nécessaires pour réussir à Monaco. "Nous ne visons pas la spéculation, mais cherchons à attirer ceux qui veulent réellement s'implanter ici et seront demain des acteurs économiques importants." Avec Alexandra Bogo, Chargée de Mission au Département des Finances et de l'Économie, Fabrice Marquet a répondu aux questions de l'auditoire, concernant notamment les espaces de développement post-startup et leur statut juridique.

### Sécurité des IoT : "Comment concilier la sécurité et les opportunités de l'IoT?"

La société Digital Security a créé UBIK, le premier CERT (Computer Emergency Response Team) européen dédié à la sécurité des objets connectés (IoT : Internet of Things). Nés avec les smartphones, les objets connectés ont progressivement envahi notre quotidien, et en 2020 entre 50 et 80 milliards circuleront dans le monde. De la simple montre connectée à des applications plus pointues dans la domotique, la santé ou les transports, tous les secteurs sont concernés.

Mais ce fort développement présente des risques croissants. Pour Cédric Messeguer : "La démocratisation de l'IoT est une source de menaces pour les données personnelles. Comment concilier la sécurité et les opportunités de l'IoT?". Pour répondre à cette question, Digital Security est en veille permanente, étudie les risques grâce à son laboratoire de tests, publie un magazine mensuel sur abonnement, L'Observatoire de la Sécurité de l'Internet Des Objets. Parmi les solutions qu'il défend : un label pour mieux analyser la sécurité des IoT selon un référentiel précis : "C'est une priorité stratégique pour lutter contre les risques liés au manque de sécurité. La difficulté

est accrue par l'hétérogénéité des solutions techniques utilisées. Il n'y a pas comme sur le marché de l'ordinateur personnel la domination de quelques systèmes d'exploitation." Aussi, il a aussi lancé un appel à la collaboration entre les acteurs du numérique pour améliorer ensemble la sécurité des IoT. ■